

ORDO FRANCISCANUS SAECULARIS

Consilium Internationale

Via Vittorio Putti, 4/int. 6 - 00152 Roma

Tel. +39 06.45471722 Fax +39 06.45473094

E-mail: ciofs@ciofs.org

www.ciofs.org

Prot. n. 3588

Rome, 19 juillet, 2023

**Aux Conseils nationaux de l'OFS  
Aux Conseils nationaux de la JeFra  
et à travers eux à tous les frères et sœurs  
de l'OFS et de la JeFra**

Objet : Enfants et Adolescents Franciscains

Chers frères et sœurs,

paix et bien!

Parmi les tâches spécifiques de notre Ordre, l'article 25 du CCGG souligne que l'OFS a un devoir éducatif spécifique envers les enfants et les adolescents, ainsi que les jeunes, pour "*témoigner de la foi chrétienne, de l'esprit évangélique et de la spiritualité franciscaine séculière, à la fois en tant qu'individus et en tant que Fraternité*" (67 Statuts FIOFS ad experimentum).

C'est une responsabilité que nous avons en tant que personnes baptisées, mais surtout en tant que "famille spirituelle séculaire" : ce n'est pas un hasard si l'article 25 du CCAG est placé sous le titre "famille".

Certaines Fraternités nationales demandaient depuis longtemps des orientations, des instruments et des documents pour pouvoir organiser et prendre en charge les groupes d'enfants et d'adolescents qu'elles formaient.

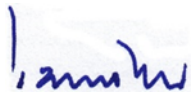
La Présidence a donc approuvé deux documents que nous vous présentons avec une grande joie, ainsi que cette lettre, fruit de la collaboration entre le Conseiller de la Présidence du CIOFS désigné pour ce service et le Responsable international de la JeFra pour les Enfants et Adolescents Franciscains.:

1) **Lignes directrices pour l'animation des Enfants et Adolescents franciscains** : elles sont destinées aux animateurs de l'OFS et de la JeFra, ainsi qu'aux assistants, et sont conçues pour fournir les outils de base pour le service d'animation. Elles sont la synthèse de parcours expérimentaux et de documents développés au cours des années par plusieurs Fraternités nationales OFS et JeFra. Nous espérons qu'ils pourront être un stimulant pour les Fraternités nationales qui n'ont pas d'expérience dans l'organisation et l'animation de groupes d'enfants franciscains. En même temps, tout en respectant les réalités individuelles, ces lignes directrices fournissent des paramètres communs aux Fraternités nationales qui ont déjà des groupes d'enfants franciscains.

2) **Lignes directrices pour les Enfants et Adolescents Franciscains** : elles sont destinées aux plus petits. Il a été décidé de ne pas donner de nom spécifique au document (statut ou autre) ou à l'enfant mâle/femelle qui présente la réalité des groupes d'enfants franciscains, afin que chaque Fraternité nationale puisse le faire en s'inspirant de sa propre culture (c'est-à-dire en utilisant l'outil qu'elle possède déjà).

Nous demandons à toutes les Fraternités nationales OFS et JeFra de s'assurer que ces documents parviennent à toutes les Fraternités régionales et/ou locales, ainsi qu'à tous les frères et sœurs..

Nous vous souhaitons à tous “tout le bien, tout va bien”.



Tibor Kauser  
Ministre Général OFS



Felix Chocojay  
Coordinateur International de la JeFra

